



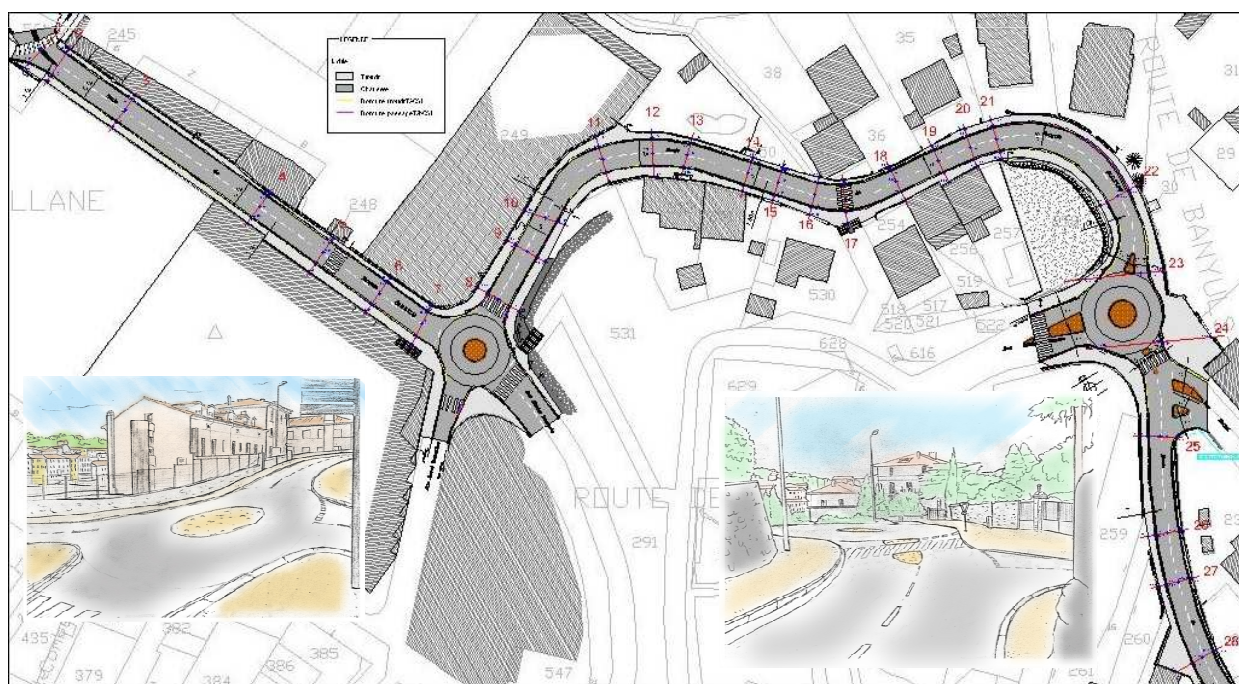
PORT VENDRES (66)

Réaménagement Urbain de la Route de Banyuls

Objectifs

- ✓ Démarquer l'entrée de ville
- ✓ Sécuriser la circulation piétonne avec aménagement d'un trottoir d'une largeur minimale de 1,5 m
- ✓ Ralentir la vitesse des véhicules (plateau piétonnier – création d'un rond point – accès interdit au 3,5T – vitesse limitée à 30 km/h)
- ✓ Sécuriser et faciliter les accès riverains
- ✓ Trottoir en enrobé coloré

Implantation



Coût d'investissement

Montant global de l'opération : 560 000€ HT